

## La Caisse de dépôt et placement du Québec et les papiers commerciaux.

### Observations du président de l'ADR

À titre de président de l'ADR, j'ai assisté aux 4 heures 30 qu'a duré la commission parlementaire sur la gestion du bas de laine des Québécois. Voici mes observations.

Ce mercredi, 28 novembre 2007, monsieur Henri-Paul Rousseau, président et chef de direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP), a comparu devant la commission des finances publiques du Québec pour faire le point sur les « papiers commerciaux » qui ont occasionné un bouleversement des marchés financiers à travers le monde.

Est-ce que les avoirs des déposants à la CDP sont affectés significativement par ces placements risqués?

Cette question nous intéresse parce que nos avoirs dans le RRPE, le RREGOP et le RRQ sont déposés à la CDP. Si les rendements de la Caisse étaient influencés très négativement à cause de ces placements risqués, la ré-indexation de nos rentes de retraite pourrait être plus difficile.

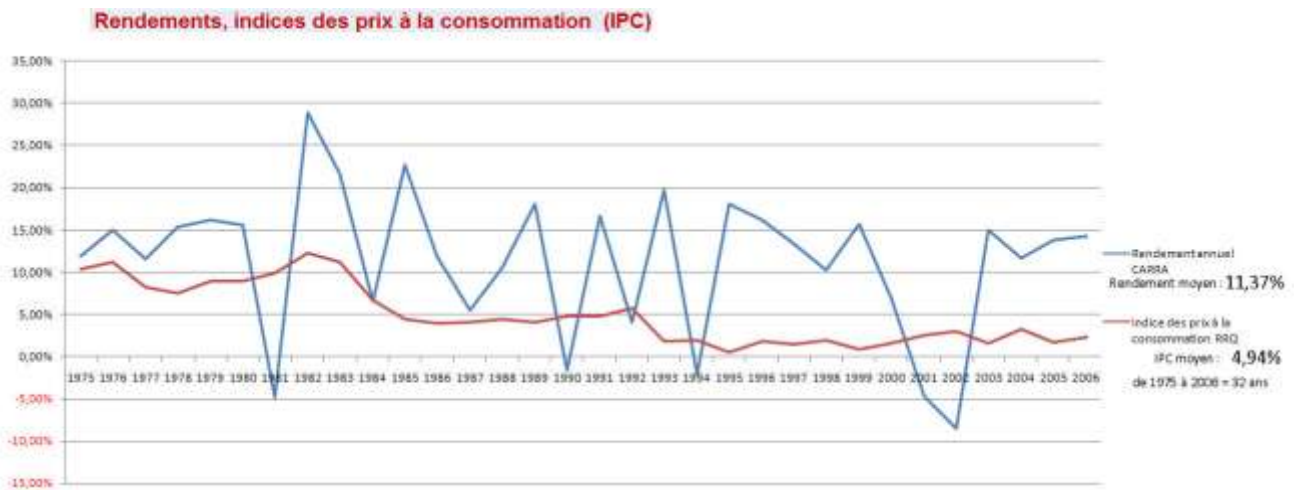
Suite à la comparution de monsieur Rousseau, nous pouvons conclure que les rendements de la Caisse seront peu affectés par les difficultés financières qu'ont créées les papiers commerciaux.

Les actifs de la Caisse sont d'environ 154 milliards de dollars. Les papiers commerciaux valent moins de 10% des actifs, soit quelque 13 \$ milliards. Selon monsieur Rousseau, seulement 1 \$ milliard présenterait des difficultés particulières.

Le président de la Caisse prévoit établir une provision pour perte de 1/2 milliard de dollars (500 \$ millions). C'est une somme infime par rapport à la valeur totale de nos placements. 500 millions de dollars c'est beaucoup d'argent mais cela affectera les rendements de la Caisse pour moins de 1/2%.

Nous, retraités, ne devons pas nous laisser distraire par le « show de boucane » qui pourrait nous détourner de notre objectif premier qu'est la pleine indexation de nos rentes de retraite.

Voyez, ci-dessous, l'illustration des taux de rendement de la CARRA qui ressemblent aux taux obtenus par la CDP comparés aux taux d'inflation. Ce graphique a été préparé par Gaétan Morneau. :



Toujours, selon le président de la Caisse, la baisse de la bourse en 2007 aura plus d'influence négative sur les rendements de la Caisse que les « papiers commerciaux ». Il ajouta : « *Par contre, la hausse du dollar canadien aura une influence très positive sur les rendements.* » Il incita tout le monde à être patient et suggéra d'attendre la fin de l'année financière pour connaître les résultats globaux de la Caisse. Ces résultats seront rendus publics à la fin mars 2008.

Attention encore une fois au « show de boucane » car malgré les rendements négatifs de la Caisse en 2001 et 2002 causés par de mauvais placements, entre autres dans les titres de Vidéotron, le gouvernement avait maintenu la baisse des taux de cotisation qu'il avait accordée en 2000. Rappelons-nous également qu'au cours de 2007, les taux de cotisation ne sont même pas encore remontés au niveau où ils étaient au début de l'an 2000.

Ne nous laissons pas distraire, notre demande de la pleine indexation est légitime, il faut continuer à l'exiger, c'est un droit que le gouvernement ne peut pas se permettre de bafouer.

Rodrigue Dubé  
Président de l'ADR  
29 novembre 2007